



Ecole de Football

Garonne et Gascogne

TOURNOI DE FOOTBALL

MERCREDI 8 MAI 2013

REGLEMENT

Article 1 : Les lois du jeu

Les règlements sportifs sont les règlements officiels des catégories de foot à 7
Tous les joueurs remplacés deviennent remplaçants et peuvent revenir sur le terrain.
Un joueur exclu d'une rencontre est automatiquement suspendu pour la rencontre suivante.
Les dégagements du gardien se feront à la main sauf sur les remises en jeux (six mètres).

Article 2 : L'arbitrage

Il sera assuré par les jeunes de U 17 et U 15 du club assistés et par des bénévoles du club organisateur

Article 3 : Affiliation

Les clubs participants devront être obligatoirement affiliés à leur fédération nationale de football.

Article 4 : Les licences

Elles seront remises à la direction du tournoi qui les conservera jusqu'à la remise des récompenses.
Une « feuille d'équipe » avec nom, prénom, numéro de licence sera rempli par le responsable de l'équipe, avant le début du tournoi.
Seuls les joueurs licenciés dans le club engagé peuvent participer au tournoi.
Aucun joueur ne pourra changer d'équipe

Article 5 : Les joueurs

Les joueurs devront être licenciés au sein du club inscrit. L'utilisation exceptionnelle d'un ou plusieurs joueurs d'un autre club, est soumise à l'autorisation du club où le joueur est licencié.

Article 6: Equipements

Chaque équipe portera ses ballons et devra posséder 2 jeux de maillots de couleur différente.
Si deux équipes portent la même couleur, l'équipe ayant fait le plus court déplacement changera de maillot.
L'équipement est en accord avec le règlement de la **Fédération Française de Football**.

Article 7 : Sanctions

1 carton jaune : Avertissement
2 cartons jaunes lors du même match : Exclusion du match et suspension pour le prochain match
1 carton rouge : Exclusion du match, suspension pour le match suivant.
Les fautes graves (violences caractérisée, irrespect, comportement antisportif, etc.) de tous joueurs ou éducateurs, feront l'objet d'une décision de la commission du tournoi et qui pourra aller jusqu'à l'exclusion de l'équipe concernée.
Les décisions seront sans appel et exécutoires immédiatement

Article 8 : Réclamations

Elles seront déposés auprès du président du tournoi pendant le match qui suit l'évènement ayant motivé cette réclamation.
Passé ce délai, la réclamation ne sera plus recevable.



Article 9 : Responsabilité

Chaque équipe devra être en règle avec sa propre assurance. (Joueurs, dirigeants, éducateurs).

Les organisateurs déclinent toutes les responsabilités en cas de blessures, accident, vol ou tout acte n'ayant pas de rapport avec la pratique du football éducatif, dans les règles du fair-play, au détriment des participants ou des spectateurs.

Article 10 : Inscription

Le nombre d'équipe est limité à 25 équipes.

Ne seront retenues que les premières équipes inscrites.

Les équipes ne seront inscrites que si elles se sont acquittées du droit d'engagement au **24 Avril 2013**

Article 11 : Acceptation

Le présent règlement est accepté par tous les participants



TOURNOI DE FOOTBALL

MERCREDI 8 MAI 2013

ORGANISATION

Article 1 : Date et Lieu

Le tournoi de football de l'EFGG se déroulera le **Mercredi 8 Mai 2012**.

Toutes les rencontres se disputeront sur les installations du stade municipal de **VERDUN S/ GARONNE**

Article 2 : Catégories

Ce tournoi est ouvert aux joueurs licenciés dans les catégories suivantes :

U 11 : nés en 2002 et 2003 Foot à 7 (maximum 10 Joueurs inscrits)

Article 3 : Tarifs

Engagement : **50 €** par équipe à régler. **20 €** par équipes supplémentaires

Les inscriptions ne seront prises en compte qu'après réception du règlement

Chèque à établir à l'ordre de EFGG

Article 4 : Sécurité

Le tournoi sera assuré et une antenne médicale sera disponible

Article 5 : Terrains

5 surfaces de terrain seront à disposition pour l'ensemble de tournoi

Article 6 : Horaires

Début de rencontres à 9h00 précise.

Remise des récompenses vers 17h30.

Se présenter à la table de marque à partir de 8h30

Article 7 : Préparations des rencontres

Chaque équipe devra arriver 30minutes avant son premier match.

Chaque équipe devra être présente 5 minutes avant le coup d'envoi, sur le bon terrain

L'équipe absente au coup d'envoi sera déclarée battue par forfait.

Article 8 : Organisation

Les équipes seront réparties par poule de 5

Elles seront établies par tirage au sort, effectué publiquement par le Comité d'organisation

Dans chaque poule les équipes se rencontrent entre elles selon la formule championnat

A l'issue des poules de classement du matin, de nouvelles poules seront établies en fonction des classements comme suit :

Poule A : 1^{er} de chaque poule

Poule B : 2^{ème} de chaque poule

Poule C : 3^{ème} de chaque poule

Poule D : 4^{ème} de chaque poule

Poule E : 5^{ème} de chaque poule

Article 9 : Durée des rencontres

1 x 12 minute



Article 10 : Points et Classements

En match de poule :

Match gagné :..... 3 points

Match nul:..... 1 points

Match perdu :..... 0 point

Forfait :..... -1 points

En cas d'égalité de points : seront pris en considération, dans l'ordre :

1. Le goal average particulier
2. Le goal average général
3. La meilleure attaque
4. La meilleure défense
5. Une séance de tirs au but

En match de phase final : en cas de match nul

1. Une série de 3 tirs au but
2. Si égalité à l'issue de la série de 3 tirs au but, continuation des tirs aux buts, jusqu'au premier écart

Article 11 : Commission du Tournoi

Elle sera composée comme suit :

- Le président du tournoi
- Le responsable sportif du tournoi
- Un responsable des arbitres
- Un délégué des clubs invité (tiré au sort)